

MAGAZINE D'INFORMATION
DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA CULTURE ET DU SPORT

NUMÉRO 8
AUTOMNE 2011

LES CLEFS DE L'ÉCOLE

**LE MERCREDI
MATIN EN
QUESTION**

**FAMILLE-ÉCOLE:
DE NOUVEAUX
LIENS**

**L'OPÉRA
À L'ÉCOLE**

NOUVEAU



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Sommaire

IMPRESSUM

Les Clefs de l'École est une publication du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)

Réalisation

Service Ecoles-Médias,
secteur production
Avenue de Joli-Mont 15A
Case postale 218
1211 Genève 18
022 388 52 70
infodip@etat.ge.ch

Responsables de la publication

Christina Kitsos
Serge Baehler

Ont participé à cette édition

Serge Baehler
Geneviève Bridel
Franceline Dupenloup
Marco Gregori
François Grobet
Christina Kitsos
Chantal Renevey
Frédéric Richard
Nicolas Righetti
Jean-Noël Tallagnon

Impression

Swissprinters
Lausanne SA

Publicité

Sillage
Helena de Freitas
pub@sillage.ch

Tirage

250 000 exemplaires

Photo de couverture

Photo réalisée par François Grobet lors de la rentrée 2011 au cycle d'orientation des Coudriers.

© Novembre 2011 DIP
ISSN 1662-7148

03

Éditorial

Donner à l'école la place qu'elle mérite!

05

Mercredi matin

05

Que dit la loi?

06

Catherine Desponds-Kisfaludy:
«Non à la loi!»

07

Claude Aubert:
«Oui à la loi!»

08

Les rythmes scolaires en question

09

L'histoire d'un horaire

11

Accueil continu

Ecoles de musique et associations sportives mobilisées!

12

Conseils d'établissement

La parole est donnée aux parents et à un directeur



26

17

Dossier Nouveau CO

18

Pierre Kolly parle du nouveau CO

20

Un cours de langue et culture latines pour toutes et tous

21

L'orientation promotionnelle grâce aux passerelles

18



24



24

Ecole-Culture

Orphée et Eurydice au Lignon

26

Sport

Les élèves s'entraînent pour l'Escalade

27

Egalité

Une journée pour dépasser les préjugés

28

En bref

Les infos du DIP

29

Agenda

Notre sélection de rendez-vous

22

Orientation

Un nouveau Centre de transition professionnelle

Donner à l'école la place qu'elle mérite!

Mesdames, Messieurs,

C'est le 5 décembre prochain que Genève découvrira les résultats cantonaux et les comparaisons intercantionales de l'édition PISA 2009. Réalisés sur les mêmes bases que l'édition 2000, mettant en évidence les compétences en matière de lecture, ces tests nous permettront de mesurer les modifications éventuelles enregistrées sur pratiquement une décennie.

Pourtant, l'ensemble des réformes concernant le système scolaire suisse, romand et genevois n'est que partiellement ou pas encore entré en vigueur. Ainsi, la présente édition des *Clefs de l'Ecole* nous permet de présenter l'introduction du nouveau cycle d'orientation, son lien avec le Plan d'études romand (PER) et tout particulièrement le système d'orientation promotionnelle lui permettant d'assumer pleinement son rôle de transmission des connaissances, d'orientation, d'exigence et d'égalité des chances.

Ces missions sont aujourd'hui assurées en complément de l'enseignement postobligatoire avec le développement de son centre de transition professionnelle.

La question centrale du mercredi matin – exposée ici avec des prises de position contradictoires d'un député, par ailleurs Président de la commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport et d'une représentante du comité référendaire – donne à cette réforme, en fonction notamment des questions historiques de santé et de pédagogie, le complément indispensable à la notion de performances sur lesquelles sont organisés les tests PISA.

L'accueil continu, quant à lui, doit nous permettre de transformer les études surveillées, l'appui hors temps scolaire, le parascolaire et le périscolaire en un concept organisé par l'Etat et les communes en partenariat avec le monde associatif.

Les établissements scolaires deviennent, de l'enseignement primaire à l'enseignement postobligatoire, en passant par le cycle d'orientation, des lieux de proximité dans la vie des quartiers ou des villages. Désormais, sous l'égide de Conseils d'établissement rassemblant les partenaires de la communauté éducative, ils gèrent les prestations dans des domaines aussi importants que la culture, ou les sports avec, par exemple, un *Orphée et Eurydice* de Gluck monté par les élèves de l'établissement du Lignon ou encore l'engagement de nombreuses écoles dans la course de l'Escalade.

Bonne lecture à toutes et à tous !



CHARLES BEER

Conseiller d'État
chargé du
département
de l'instruction
publique,
de la culture
et du sport

Sept questions sur le mercredi matin

Votation Le 26 mai 2011, le Grand Conseil adoptait la loi 10744 qui réintroduit la semaine de quatre jours et demi d'école dans l'enseignement primaire. Un référendum ayant abouti, les citoyennes et les citoyens auront le dernier mot, le 11 mars 2012.

Que dit la loi?

Les élèves du cycle moyen de l'enseignement primaire (5P-8P, soit de 8 à 11 ans) iront quatre jours et demi par semaine à l'école, dont le mercredi matin. Au cycle élémentaire, (1P-4P), les élèves n'iront pas à l'école le mercredi matin, mais des enseignant-e-s supplémentaires seront engagés pour renforcer l'apprentissage de la lecture et apporter du soutien scolaire.

Quels sont les objectifs de la loi?

Les objectifs sont d'améliorer la qualité de l'école et de répondre aux exigences du nouveau Plan d'études romand (PER). Au cycle élémentaire, pour les petits, il s'agit de renforcer les connaissances en lecture et d'améliorer le soutien scolaire. Au cycle moyen, il s'agit d'améliorer les connaissances en français, de progresser en allemand et d'introduire l'anglais dès la 7P.

Quels sont les moyens prévus?

La loi prévoit d'investir 20 millions de francs dans l'enseignement primaire. Il s'agit d'engager 150 enseignant-e-s pour faire face à l'augmentation du temps scolaire au cycle moyen (120 postes) et pour renforcer l'encadrement au cycle élémentaire (30 postes).

Les élèves genevois vont-ils moins que les autres à l'école?

Durant les quatre ans du cycle moyen de l'enseignement primaire, les élèves genevois travaillent 210 heures de moins que les élèves fribourgeois. La différence est de 295 heures avec le Tessin. De 475 heures avec le Valais, soit presque 22 semaines d'école en moins. Les citoyens vaudois ont décidé, le 4 septembre 2011, une augmentation du temps scolaire au primaire qui représente 18 semaines d'école. Genève est ainsi le seul canton qui enseigne quatre jours par semaine aux élèves de 8 à 11 ans, soit 151 jours par année, contre 171 dans les cantons de Vaud et de Fribourg.

Quel sera l'emploi du temps des élèves le mercredi matin?

Les quatre périodes ajoutées au cycle moyen

concernent le français, l'allemand et l'anglais. Mais le mercredi matin ne sera pas consacré à certaines disciplines. Ce sera une demi-journée d'école comme les autres.

Les enseignants vont-ils travailler davantage?

Non, c'est pourquoi ils devront être plus nombreux pour faire face à l'augmentation du temps scolaire des enfants. La maîtresse ou le maître de classe sera présent face à ses élèves aussi longtemps qu'aujourd'hui; il enseignera les mêmes disciplines mais aussi, le plus souvent, l'anglais.

Le co-enseignement (deux enseignants par classe) sera renforcé en langues, en mathématiques et en sciences. Le reste de la semaine (4 périodes sur 32), les élèves seront confiés aux maîtres spécialistes en arts visuels, musique, éducation physique, qui travailleront parfois en demi-groupe.

Comment concilier école et loisirs?

Les autres cantons sont parvenus à concilier l'école sur quatre jours et demi et les activités extrascolaires. Notre canton y parviendra aussi, mais des aménagements sont nécessaires.

Le DIP travaille activement avec les écoles vouées à l'enseignement artistique (musique, théâtre, rythmique, danse), les associations sportives et les consulats et associations qui organisent les cours de langue et culture d'origine afin de garantir leurs prestations actuelles. Il s'agit de proposer d'autres plages horaires, de faciliter l'accès à des locaux, à des installations sportives.

Si parmi tous les scénarios étudiés, c'est celui du mercredi matin qui a été retenu, c'est aussi parce que cette plage horaire est moins chargée d'activités extrascolaires que les fins de journées et le mercredi après-midi. Il est plus facile, par exemple, pour un bénévole d'association sportive de se libérer à 17 heures que le mercredi matin. *Lire aussi à ce sujet en page 11.* ■

Une loi qui ne vise que la quantité!



DR

Défavorable à la loi sur l'horaire scolaire:

Catherine Desponds-Kisfaludy, membre du Comité référendaire et parent d'élève

Pour trouver une solution, il faut se poser les bonnes questions. Que veut-on obtenir avec une réforme de l'école? Le but est d'améliorer les prestations de l'école pour un meilleur apprentissage des élèves. La mesure simpliste apportée par M. Charles Beer, à savoir augmenter l'horaire de l'écolier, n'y répond pas et risque même de s'avérer contre-productive.

Si augmenter les heures créait plus de réussite scolaire, cela se saurait... et il n'y aurait plus besoin de réformes depuis longtemps! Nous sommes farouchement opposés à une vision des choses rappelant un certain «travailler plus pour gagner plus» qui a largement échoué pas loin de chez nous. Nous considérons que cette idéologie mécaniste ne trouve pas sa place dans le domaine du sensible et du progressif qu'est celui de l'éducation. C'est la qualité et non la quantité qu'il faut traiter.

Dans le contexte genevois, l'augmentation de l'horaire scolaire de l'écolier le mercredi est la pire des solutions. Les activités périscolaires sportives, artistiques et linguistiques pratiquées par des milliers d'enfants vont être mises à mal. De nombreux clubs et associations annoncent déjà une baisse drastique de leur offre qui ne pourra pas être reportée à un autre moment. Pour les plus petites structures, c'est simple-

ment l'impossibilité de survivre à ce changement. Cela implique des pertes d'emplois et une diminution des possibilités qui s'offrent à nos enfants. Ces activités sont complémentaires et participent grandement au développement, à l'épanouissement et à l'équilibre des élèves. Il faut conserver cette richesse.

Des pays qui ont fait leurs preuves en termes de résultats montrent que l'excellence qu'ils atteignent ne tient pas au nombre d'heures passées en classe mais bel et bien à l'investissement pour améliorer les conditions d'apprentissage. La Finlande est en tête des résultats PISA et dispense nettement moins d'heures d'école que Genève.

Mais alors, que faire dans ce contexte genevois? Il faut attribuer des moyens destinés à réduire le nombre d'élèves dans les classes à l'école primaire. Malgré les chiffres annoncés, les classes de 24 élèves et plus ne sont pas une exception. Cette solution ne devrait pas choquer M. Beer dans la mesure où il l'a lui-même mise en place pour le cycle d'orientation (CO) et qu'elle est à l'œuvre dans le Réseau d'enseignement prioritaire (REP) avec un succès incontestable et unanimement reconnu.

Il y a vingt ans, Genève était le canton qui investissait le plus par élève. A l'heure actuelle, nous sommes derrière tous les autres cantons du pays. Ne laissons pas l'école primaire devenir le parent pauvre de l'instruction publique. Appliquons simplement ce qui a été décidé et mis en place dans le REP et au CO et demandons les moyens pour le faire. Comment faire cela? En votant et en refusant massivement ce projet de loi. M. Beer a déjà demandé, si sa loi était refusée, qu'on lui propose un autre projet: les solutions existent déjà, appliquons-les. ■

Une loi sage!

Photo: N. Righetti



Favorable à la loi sur l'horaire scolaire:

Claude Aubert, député et psychiatre d'enfants

Quelle curiosité, quelle soif d'apprendre! Les enfants sont avides de comprendre, d'expérimenter, d'écouter les réponses aux questions qu'ils posent! Ils ont besoin d'un milieu riche en stimulations, en confrontations, en explications. Bref, ils ont besoin d'aller à l'école.

A force d'entendre parler d'échecs scolaires, on croit que l'école est une fabrique d'insuccès, qu'elle est une institution redoutable, épuisant les écoliers plutôt que de les éveiller à la nature et à la culture. Or, deux tiers des élèves traversent leur scolarité sans encombre! Oui, l'école conduit aussi et surtout au succès! En primaire, elle irait encore plus loin en offrant davantage de temps passé en classe, comme dans la quasi-totalité des cantons suisses. Cent cinquante et un jours d'école par année à Genève, 171 dans les cantons de Vaud et de Fribourg. Et en Finlande, pays rendu célèbre par ses résultats à l'enquête PISA? Cent quatre-vingt-huit jours!

C'est un constat de bon sens. Les élèves doivent apprendre beaucoup, ce qui nécessite du temps. Il faut tenir compte des cycles de vigilance des jeunes cerveaux, de la durée de leur capacité d'écoute, des limitations de leur faculté de se concentrer. La recherche, dans ce domaine, montre l'utilité de bénéficier de quatre jours et demi, voire de cinq jours d'école par se-

maine. Genève fait exception en concentrant tout en seulement quatre jours.

Adoptée par le Grand Conseil (56 oui, 22 non, 4 abstentions), cette loi est sage. Les enfants de 8 à 11 ans (5P-8P) seront en classe le mercredi matin. Les plus jeunes, de 4 à 7 ans (1P-4P), n'iront pas à l'école le mercredi matin mais bénéficieront d'un encadrement renforcé. Pourquoi? Parce que l'avenir scolaire des enfants dépend en grande partie de la qualité de l'enseignement donné dans le cycle élémentaire. Toutes les études internationales démontrent «qu'une offre d'encadrement et d'éducation large, complète et de haute qualité au stade de la petite enfance promeut durablement le développement des performances scolaires des enfants»¹. S'occuper très tôt des enfants en difficulté est une nécessité et un investissement pour la société.

L'allongement proposé jouera aussi un rôle dans l'amélioration de la discipline. Comme chez l'adulte, la reprise du travail après une ou deux journées de repos ne s'effectue pas facilement. Il faut reprendre le rythme. Après une journée de repos, les élèves ont à tester par leur conduite, une fois encore, la solidité de l'enseignant; ils ont à tester, une fois encore, la hiérarchie du groupe de copains ou la solidité des réseaux d'amitié des copines (qui a fait la paix, qui a défait la paix). En allant le mercredi matin à l'école, au cycle moyen, les élèves seront dans une continuité relationnelle durant la semaine, ce qui va diminuer le temps consacré à régenter.

Oui à cette loi! ■

¹ Conseil suisse de la science et de la technologie, 1/2011.

Combien de jours dans une semaine?

Mercredi matin Le psychologue et professeur François Testu explique l'enjeu des rythmes scolaires. Il avait été auditionné le 17 septembre 2009 par la commission HarmoS et Horaire Scolaire (HHS) composée des principaux partenaires de l'école.



DR

Pour François Testu, «les ruptures de rythmes scolaires s'accompagnent d'une baisse du niveau de performance».

Q u'est-ce qu'une rupture de rythme scolaire et quelles en sont les conséquences?

L'équilibre recherché n'existe plus lorsque la vie scolaire ne comprend que quatre jours sans accompagnement péri- et extrascolaire: les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Dans ce cas, la rythmicité journalière classique disparaît pour laisser place à une rythmicité inversée. Cette inversion s'accompagne d'une baisse du niveau de performances. Nous sommes alors en présence d'une rupture de rythmicité.

Les ruptures scolaires peuvent-elles être un facteur d'inégalités?

J'ai montré expérimentalement que proposer, comme en France, la semaine de quatre jours «secs» sans accompagnement familial et/ou associatif péri- et extrascolaire, ne fait qu'accentuer et allonger les effets perturbateurs du week-end sur l'adaptation à la situation scolaire. La libération du temps n'est pas forcément synonyme d'épanouissement, d'éveil et d'intégration pour tous. Au contraire! Elle peut

accentuer les différences. Certains profitent pleinement de la libération du temps parce que le milieu environnant le permet. D'autres, faute d'encadrement familial, faute d'une politique socio-culturelle accessible à tous, subissent de plein fouet les processus de rupture, caractérisés par une inversion très marquée de la rythmicité journalière classique et accompagnée d'une baisse du niveau de performance. Les ruptures peuvent ainsi être source d'inégalités.

Quels sont les trois principaux rythmes à respecter?

S'il est réellement question de proposer des emplois du temps, des calendriers scolaires adaptés chronobiologiquement et chronopsychologiquement aux jeunes, trois principaux rythmes doivent être respectés: le sommeil, les fluctuations annuelles de la résistance à l'environnement, ainsi que les variations journalières de l'activité intellectuelle et de la vigilance. |

	Jours de classe dans l'année	Durée de la semaine
Genève	151 jours	4 jours
France	144 jours	4 jours
Allemagne	Entre 188 et 208 jours (selon les Länder)	5 jours en général; si 6 jours, 2 samedis libres par mois (selon les Länder)
Angleterre et pays de Galles	190 jours	5 jours
Espagne	Au moins 175 jours	5 jours
Italie	Au moins 200 jours	5 ou 5,5 jours
Pays-Bas	880 heures pour les 4 premières années, puis 960	4,5 jours

Source: Données tirées de l'article de Florence Kamette, «Les rythmes scolaires dans l'Union européenne» in *Fondation Robert Schuman, Question d'Europe* n°212, 5 septembre 2011.

L'histoire d'un horaire...

Genève Ces trente dernières années, l'horaire de l'écolier a souvent évolué. Par CHANTAL RENEVEY

Lancée à la suite d'articles parus dans *Genève Home Informations* et soumise au peuple en 1982, l'initiative pour la suppression du samedi scolaire concernait tous les ordres d'enseignement et demandait au Grand Conseil «de prendre d'urgence toutes les dispositions légales afin que le samedi scolaire soit supprimé».

Quelle compensation?

D'emblée, le débat a porté sur la manière de compenser cette demi-journée de travail. La question d'une suppression pure et simple de quatre périodes d'enseignement n'a en effet jamais été envisagée: déjà à l'époque, le canton de Genève était celui qui comptait le moins d'heures de classe et les exigences des nouveaux plans d'études romands appliqués au niveau primaire ne permettaient en aucun cas d'envisager une quelconque réduction, sauf à sacrifier les activités artistiques et à compromettre l'introduction de l'allemand. Quant aux solutions de remplacement, dont l'étude avait été confiée à une commission, elles s'avéraient toutes boiteuses.

A la même époque, d'autres cantons examinaient aussi cette question et une initiative similaire avait par exemple été largement approuvée par le peuple vaudois en novembre 1980. Mais la situation était différente puisque les autres écoliers romands fréquentaient l'école le mercredi matin.

Débat de société

Les initiants basèrent leur campagne sur la nécessité d'harmoniser le temps libre des parents et des enfants, à un moment où le congé du samedi matin devenait la règle dans le monde économique. Mais lors des débats au Grand Conseil, certains députés s'inquièrent des effets néfastes d'une civilisation des loisirs dont l'effet paradoxal aurait pu être un surcroît de fatigue pour les enfants emmenés dès le vendredi soir dans leurs résidences secondaires et rentrés trop tard le dimanche, voire trop tôt le lundi matin. Quant à la Société pédagogique genevoise, sans prendre officiellement position, elle devait tenir compte de l'avis de la majorité des enseignants favorables au statu quo.



Droits: DIP

Consultés, les élèves du cycle d'orientation et du collège avaient souhaité le maintien de l'horaire en vigueur, ce qui leur avait gagné l'appui des associations de parents de ces deux ordres d'enseignement. Celles de l'enseignement primaire s'étaient en revanche prononcées en faveur de l'initiative, soutenue au niveau politique par le seul Parti du Travail.

Après le Grand Conseil, le peuple genevois l'a finalement rejetée massivement par une majorité de deux tiers des votants. Il fallut attendre la rentrée 1992 pour voir apparaître le congé d'un samedi sur deux dans l'enseignement primaire; cette solution ne satisfaisant pas grand monde, elle fut abandonnée en 1997 au profit d'un temps scolaire regroupé sur quatre jours, tandis que les élèves des degrés secondaires allaient désormais à l'école le mercredi matin. ■

Jour de rentrée
(*Première Moisson, Leçons et exercices de langue française, 1^{er} livre, DIP, Genève, 1965, p. 7.*)

Du parascolaire à l'accueil à journée continue

4-15 ans Plébiscité par le peuple en novembre 2010, l'accueil à journée continue mobilise toute la République!

A la fin du XIX^e siècle, les classes gardiennes avaient pour but de soustraire les enfants pauvres aux dangers de la rue à la sortie des classes. Il s'agissait de les surveiller, de les éduquer, tandis que les associations de cuisines scolaires, privées et formées souvent de bénévoles, les nourrissaient à midi. Aujourd'hui, l'animation parascolaire accueille des élèves du primaire de tous les milieux sociaux pour des activités d'éveil et de détente et les associations, désormais souvent communales, se chargent toujours des repas.

Du primaire au cycle d'orientation

Demain, ainsi en a décidé le peuple en novembre dernier, cet accueil facultatif devra être étendu aux jeunes qui fréquentent le cycle d'orientation; il sera organisé avant le début des cours, à midi et en fin d'après-midi. Deuxième grande nouveauté, cet accueil s'ouvre aux associations sportives, aux écoles de musique, de danse et de théâtre ainsi qu'à d'autres acteurs en lien permanent avec la jeunesse, la FASE notamment. Ces associations et ces institutions seront ainsi appelées à proposer des activités qui sortent du cadre actuel et devront être rémunérées pour leurs prestations.

La loi constitutionnelle adoptée par le peuple prévoit, encore et sagement, qu'il sera proposé aux enfants du primaire et aux adolescent-e-s du cycle d'orientation des activités différentes, en fonction de leur âge.

Il faut savoir, enfin, que ce grand chantier n'a pas été ouvert par le Conseil d'Etat, mais par les citoyennes et les citoyens qui ont signé, en 2007, l'initiative à l'origine du contreprojet adopté par le Grand Conseil et plébiscité par le peuple en 2010.

Au travail!

Il y a quelques mois, le DIP a désigné Gilles Chamoux responsable de la mise en place de cet accueil à journée continue. Avec pour première mission de travailler en collaboration étroite avec les communes genevoises qui financent aujourd'hui 90% de l'accueil paras-

colaire et qui souhaitent que l'Etat s'investisse davantage. La contribution financière des parents sera déterminée en fonction de leurs revenus: «La loi d'application qu'il s'agit de présenter au Grand Conseil devra être consensuelle», souligne l'ancien directeur du Service des loisirs de la jeunesse qui, aujourd'hui déjà, collabore avec l'ensemble des acteurs concernés, dont les associations de parents d'élèves.

Devoirs et langues d'origine

Mais Gilles Chamoux a reçu d'autres instructions, toutes souhaitées par le Grand Conseil. Les devoirs et certains appuis scolaires auront une place prioritaire dans le dispositif: «Il n'est pas question qu'un enfant qui fréquente l'accueil continu doive encore effectuer ses devoirs en rentrant à la maison». Les leçons de langue d'origine sont elles aussi à intégrer dans l'accueil continu, c'est pourquoi le DIP œuvre étroitement avec les consulats et les associations qui organisent ces cours destinés aux enfants souhaitant progresser dans leur langue maternelle.

Pour autant que la loi d'application en préparation soit bien accueillie par le Grand Conseil, il est prévu que sa mise en vigueur intervienne simultanément avec la réintroduction de la semaine de quatre jours et demi d'école au cycle moyen de l'enseignement primaire. ■

La culture et le sport au programme!



Photo: F. Grobet

Les parents s'activent dans les Conseils d'établissement

Famille-Ecole En avril 2012, l'enseignement primaire organisera des élections pour renouveler les membres de ses Conseils d'établissement. Plusieurs parents y ont déjà trouvé leurs marques.

Au printemps prochain, les Conseils d'établissement (COET) de l'enseignement primaire seront renouvelés. Elus par leurs pairs, près de 350 parents ont collaboré depuis mars 2009 avec les autres membres du COET – dont les représentant-e-s des enseignantes et des enseignants, du personnel administratif, des communes et les directions d'établissement – pour faciliter la concrétisation des objectifs généraux de l'instruction publique au plan local. En étant, notamment, impliqués à des degrés divers dans la mise en œuvre de projets dont tous les établissements se sont aujourd'hui dotés.

Près de trois ans après l'instauration des COET, Bernard Riedweg souhaite que leur fonctionnement passe désormais «à la vitesse supérieure». Pour ce directeur à la direction générale de l'enseignement primaire (DGEP), les nouvelles élections se dérouleront dans la continuité, avec un renforcement de la communication au sujet du rôle et des compétences des principaux acteurs, ainsi qu'une implication plus précoce des parents dans l'élaboration des projets d'établissement (lire l'encadré). D'autres modifications pratiques – présentation uniforme des candidat-e-s ou suppression du vote dans les écoles au profit du vote par correspondance – sont prévues. Soit autant de mesures qui favoriseront un fonctionnement optimal et une meilleure compréhension du rôle des Conseils d'établissements par l'ensemble de ses acteurs.

Ce fonctionnement optimal, le COET de la Roseraie l'a déjà expérimenté au cours de cette première «législature». Frédérique d'Addona, qui s'exprime au nom de tous les parents siégeant au sein du COET, ne manque pas de souligner la cohésion de ses membres. Pour être plus efficaces, ces derniers ont créé trois

commissions. «Nous souhaitons mettre en place des actions concrètes. Et quatre réunions par année en plénière n'étaient pas suffisantes pour y parvenir», souligne cette mère de deux garçons. Ainsi, la commission «santé» a établi un règlement sur les goûters équilibrés et mis en place la distribution d'une pomme par jour, durant un mois, pour cinq francs par élève. Celle qui s'occupe de la «communication» a rédigé un mémento et prépare actuellement un livre contenant les noms de personnes susceptibles de traduire des documents dans les quelque 50 langues différentes parlées par les parents d'élèves de l'établissement. Enfin, en collaboration avec la Ville de Genève, la commission «civisme» a obtenu un nettoyage supplémentaire du préau, tôt le matin, pour éviter aux enfants de marcher sur des débris laissés la nuit.

«**Les nouvelles élections se dérouleront dans la continuité, avec un renforcement de la communication au sujet du rôle et des compétences des principaux acteurs.**» Bernard Riedweg

Mieux se connaître

A Lully, Silke Harbich est elle aussi satisfaite de son rôle au sein du COET, même si cette employée de banque d'origine allemande a rapidement compris que la pédagogie relevait de la compétence des enseignants et de la direction. Lorsque les parents ont organisé en mai 2010 une grande exposition pour sensibiliser les élèves à la violence, la direction d'établissement et la commune ont répondu favorablement à leur demande. Avant d'obtenir la même



Photo: F. Grobet

Les parents s'impliquent toujours plus au sein des Conseils d'établissement. Celles et ceux qui seront élus en avril 2012 bénéficieront d'une formation facultative.

réponse pour une proposition visant à améliorer les infrastructures du préau de l'école. Un grillage a ainsi été fixé le long du terrain de basket pour empêcher le ballon de terminer sa course sur le parking et des jeux (cerceaux, craies, etc.) ont été achetés pour les plus jeunes. Quant à la bibliothèque de l'école, elle est désormais accessible pendant les heures d'ouverture des activités parascolaires, une initiative que l'on doit également aux parents d'élèves.

Permettre au personnel de l'école et aux parents d'élèves de mieux se connaître fut l'un des objectifs des parents d'élèves du COET des Grottes depuis l'instauration des premiers Conseils. Dans ce quartier où vivent de nombreuses familles d'origine étrangères, Alexandra Vuichet Albano y a contribué en organisant, en mai dernier, avec les autres membres du COET une soirée où parents et personnel de l'établissement (près de 100 personnes) se sont réunis pour évoquer le thème des devoirs. «Chacun a pu s'exprimer et défendre son opinion», témoigne Alexandra Vuichet Albano, pour qui cette soirée a constitué un outil de réflexion pour l'équipe enseignante, le COET et les parents. Car dans ce quartier multiculturel, tous les élèves n'ont pas la même facilité et les mêmes conditions de travail pour poursuivre leur apprentissage hors du temps scolaire, constate cette mère d'un garçon de 7 ans.

A cette occasion, certains parents ont franchi les portes de l'école alors qu'ils ne le faisaient que rarement auparavant. En ce sens, l'objectif poursuivi par les parents membres du COET a pleinement été atteint. █

Pour plus d'informations:
www.ge.ch/dip/conseils_etablissement/

UNE FORMATION POUR LES NOUVEAUX MEMBRES ET LES DIRECTIONS

A peine élus, les nouveaux membres des Conseils d'établissement bénéficieront d'une formation, dès mai 2012, soit près de quatre mois avant leur entrée en fonction. Facultative, cette formation s'adressera à l'ensemble de ses membres et se composera de trois séances qui s'échelonnent jusqu'en juin 2013. La politique éducative à l'Etat, le Conseil d'établissement, le fonctionnement d'un établissement scolaire ainsi que l'évolution du

système éducatif suisse et genevois y seront évoqués par plusieurs intervenants.

Les directeur-trice-s d'établissement bénéficieront également d'une formation sur l'animation de COET. «Il s'agit d'expliquer encore mieux le rôle et le fonctionnement d'un Conseil d'établissement», précise Céline Merad-Malinvèrni, responsable du Service de la coordination pédagogique à la DGEF.

Le CO de Vuillonnex enraie l'Escalade

Famille-école Les premiers Conseils d'établissement – COET – de l'enseignement secondaire ont été élus en mars 2010. Témoignage enthousiaste du directeur du cycle de Vuillonnex.

«**C'** était devenu Fort Alamo», raconte Pierre-Antoine Bertoli, directeur du cycle d'orientation (CO) de Vuillonnex, à Confignon. Pour la fête de l'Escalade, l'établissement retranchait les élèves derrière ses murs. Les jeunes, qui transitaient par Vuillonnex pour «libérer» leurs camarades avant de rejoindre le centre de Genève, se heurtaient à des portes verrouillées et exprimaient de plus en plus d'agressivité. Plusieurs fois, la police a dû intervenir.

«Dans sa formule même, le Conseil d'établissement ouvre le collège sur l'extérieur», explique le directeur. Et c'est grâce au COET que la solution s'est imposée: il fallait ouvrir les portes, installer la fête dehors, autour du collège, et accueillir les jeunes du postobligatoire. Les habitants du quartier, les parents, le personnel enseignant et administratif, les élèves se sont impliqués dans le projet. Et en 2010, l'Escalade s'est bien déroulée. A midi, tout le monde, y compris les autorités communales, s'est réuni autour d'une soupe. Après un Cé qu'è lainò collectif dans l'après-midi, tous les élèves ont pu participer par degré au bris de trois marmites en chocolat géantes.

Tenir compte du contexte

Vuillonnex est l'établissement le plus occidental de Suisse. Il s'inscrit dans un quartier tranquille et verdoyant où, au quotidien, le passage en masse d'élèves peut provoquer des problèmes de voisinage. Pourtant, en dehors du cycle et en dehors du temps scolaire, les jeunes ne sont pas sous la responsabilité de l'établissement. Ils et elles ont le droit de se déplacer, de se réunir et de s'égailler dans le quartier.

«Grâce au Conseil d'établissement, on passe d'une situation frontale à une situation où on tient compte du contexte. On cherche des solutions ensemble», décrit Pierre-Antoine Bertoli. Des représentants des communes participent aux réunions. Chacun peut intervenir dans le champ de compétences qui est le sien en collaboration avec les autres acteurs. Ainsi, des agents municipaux, de même que des doyens,

font des rondes pour tenter de désamorcer certaines tensions aux alentours du cycle.

Démocratie interne

Au niveau de l'établissement, la désignation de représentantes et représentants d'élèves induit un mouvement d'apprentissage de la démocratie. A Vuillonnex, chaque classe élit des délégués qui se retrouvent tous au sein d'une assemblée. L'art des enseignant-e-s consiste alors à rester en retrait par rapport à leurs débats tout en contrôlant les comportements.

Au Conseil d'établissement, les élèves sont représentés par quatre délégué-e-s, de la même manière que les parents ou les membres du personnel de l'école. Les réunions durent près de deux heures et ils se retrouvent en situation de devoir dialoguer avec des adultes rompus à ce genre d'exercice.

Les élèves, comme tous les participants, doivent comprendre qu'ils ne peuvent pas aborder certains sujets dans le cadre du COET (tout ce qui concerne les programmes, les règlements, les personnes, etc.). «Ils doivent apprendre à généraliser des demandes se fondant sur des cas particuliers», souligne le directeur de Vuillonnex. «Cet exercice se révèle très vite exaltant. Ils comprennent que le Conseil d'établissement permet de discuter de petites choses qui représentent énormément au niveau de la vie d'une école.»

Pour Pierre-Antoine Bertoli, «le Conseil d'établissement ouvre le collège sur l'extérieur.»



Photo: F. Grobet

Entrons dans le nouveau CO!



Photo: F. Grobet

Le nouveau cycle d'orientation a vu le jour lors de cette rentrée 2011 au même moment que la mise en œuvre du Plan d'études romand (PER), conformément au concordat HarmoS et à la Convention scolaire romande. Souple, la nouvelle structure doit permettre aux élèves d'évoluer, de réaliser leurs ambitions et d'atteindre les plus hautes exigences. La première année propose des disciplines identiques à tous les élèves, puis, les années suivantes, des sections aux effectifs adaptés. L'orientation promotionnelle est mise en place grâce au système de passerelles. Vous découvrirez les défis de ce nouveau CO, auquel nous consacrons le dossier de la présente édition, en pages 18-19, par la voix du nouveau directeur, M. Pierre Kolly, ainsi qu'en pages 20 et 21.

«Proposer à chacun le meilleur projet possible»

Rencontre Pierre Kolly, nouveau directeur général du cycle d'orientation, parle avec passion des projets de cette école.

«Vous en connaissez des jobs plus intéressants?» Quand on lui demande ses motivations pour occuper depuis le 1^{er} juillet 2011, le poste de directeur général du cycle d'orientation, il renvoie la question. Car pour Pierre Kolly «il n'y a rien de plus passionnant que de mettre en œuvre un système éducatif». A plus forte raison celui du CO qui doit «concilier une demande collective issue du débat démocratique et l'expression des besoins individuels». Concrètement: offrir à chaque élève une orientation à l'issue des trois ans, tenir compte de leurs désirs et de ceux de leurs parents désireux d'avoir la formation la plus «élevée» possible.

Quand on y pense, cela tombe plutôt bien, puisque le nouveau CO, en vigueur depuis la rentrée de fin août, prévoit un certain nombre de mesures visant à atteindre le double objectif énoncé. D'abord, la question des regroupements. Il s'agissait de rééquilibrer les effectifs d'élèves qui voyaient 80% d'entre eux fréquenter en première du CO le regroupement le plus exigeant, avec, par la suite, un certain nombre d'élèves appelés à connaître «une promotion par l'échec» pour reprendre l'expression de Georges Schürch, prédécesseur de Pierre Kolly. Rééquilibrage il y a bel et bien, puisque le nouveau regroupement 3, celui censé amener les élèves vers les filières gymnasiales, accueille 60% des effectifs. Les regroupements 2 et 1 accueillent pour leur part respectivement 28% et 12% des élèves.

Discrimination positive

«Ces chiffres correspondent aux prévisions», se réjouit Pierre Kolly. Des

prévisions sur lesquelles s'est basé le Grand Conseil pour définir une enveloppe budgétaire supplémentaire de 30 millions de francs pour la mise en place du nouveau CO. Or la répartition des effectifs a une incidence directe sur le nombre d'enseignants, donc sur les coûts. Les autres mesures prévues au CO ont pu également entrer en vigueur: d'abord les passerelles, permettant une réorientation essentiellement à la hausse (voir en page 21) et qui ont bénéficié cette année de dix-sept postes supplémentaires; ensuite l'insertion de quatre des vingt établissements du CO au sein du Réseau d'enseignement prioritaire (REP) – jusqu'ici réservé aux écoles primaires – avec quatre postes de conseillers sociaux et d'enseignants supplémentaires.

«Dans l'attribution des ressources, le cycle procède depuis longtemps à une discrimination positive dans certains établissements sur la base d'une observation de l'environnement socio-économique des élèves qui les fréquentent», précise Pierre Kolly. Au-delà des nouvelles affectations, l'insertion de certains établissements dans le REP constitue une reconnaissance renouvelée des difficultés que connaissent les enseignants. La démarche vise également à favoriser une meilleure coordination des mesures de soutien aux élèves entre le primaire et le cycle.

Autre innovation prévue par cette rentrée, l'étalement, sur trois ans, de l'aide à l'orientation. «Nous entamons un processus dans lequel nous souhaitons associer l'ensemble des acteurs: conseillers de l'Office d'orientation et de formation professionnelle et continue, enseignants, parents,

etc.», explique Pierre Kolly. Il ajoute: «Pour l'orientation d'un jeune, il s'agira de travailler sur deux axes: le développement maximal de ses compétences et sa capacité à se situer par rapport à celles-ci. On ne pourra pas faire de tous les élèves des avocats ou des médecins, mais il importe de garantir le respect de chaque individu en l'aidant à choisir le meilleur projet et en accompagnant les familles parfois déçues lorsque les débouchés ne correspondent pas totalement à ce qu'elles avaient imaginé».

«Il n'y a rien de plus passionnant que de mettre en œuvre un système éducatif»

Pierre Kolly

Taillé pour le poste

Sensible, enthousiaste, optimiste, volontiers taquin, Pierre Kolly sait que la tâche qui l'attend – à laquelle on peut ajouter la mise sur pied d'une seule direction générale pour tout l'enseignement obligatoire (lire l'encadré ci-contre) – est grande. Il ne s'en formalise pas trop: «Si j'avais aimé les situations simples, je ne serais pas venu ici.» D'autant qu'il sait que l'institution ne manque pas d'atouts: «Le corps professionnel du CO a le taux de formation le plus élevé du canton car pratiquement tous nos collaborateurs ont un master». Lui aussi a des atouts. Se définissant comme «un homme de l'administration publique», titulaire



Pour Pierre Kolly, «le nouveau CO doit concilier une demande collective issue du débat démocratique et l'expression des besoins individuels.»

d'un master en sciences de l'éducation, didactique des mathématiques, ayant enseigné la culture générale à des élèves migrants et ayant fait de la formation pour adultes, il semble taillé pour le poste. Le Conseil d'Etat en est convaincu qui, lors de sa nomination disait à propos de Pierre Kolly que «la richesse de ses expériences et sa connaissance de l'enseignement obligatoire et post-obligatoire genevois lui permettent de couvrir tous les domaines liés à son nouveau poste». ■

Vers une direction unique pour l'enseignement obligatoire

Engagé le 1^{er} février 2011, avec comme objectif de remplacer dès le 1^{er} juillet Georges Schürch au poste de directeur général du cycle d'orientation, Pierre Kolly a endossé dès le début une autre casquette: celle de chef de projet pour la réorganisation de l'enseignement obligatoire, à savoir le regroupement du primaire et du cycle d'orientation

sous une même direction. «Il ne s'agit pas de faire de ce projet quelque chose de pharaonique, c'est un regroupement essentiellement administratif. L'objectif est d'être encore plus orientés vers les usagers, maîtres et enseignants», souligne Pierre Kolly. La phase de consultation débute cet automne et la direction unique se profile à l'horizon 2013.

Un nouveau cours de langue et culture latines!

Cycle d'orientation Avec la nouvelle organisation, un cours de langue et culture latines est introduit en première année du cycle d'orientation.

Tous les élèves de 9CO – la première année du cycle d'orientation – suivent désormais un cours de langue et culture latines (LCL) à raison d'une période par semaine. Cet enseignement sera évalué et intégré dans la moyenne de français du dernier trimestre.

«Le cours de LCL fait éclater un cadre qui réservait l'accès à la culture romane à certains. Nous avons l'ambition que cette formation humaniste enrichisse tous les élèves», explique Isabelle Nicolazzi, directrice du service de l'enseignement à la direction générale du cycle d'orientation (DGCO). L'étude de la langue et de la culture antiques et romanes permettra à l'ensemble des élèves de 9^e de connaître des références culturelles qui éclairent le présent.

« Nous avons l'ambition que cette formation humaniste enrichisse tous les élèves » Isabelle Nicolazzi

Tel qu'inscrit dans le Plan d'études romand (PER), l'apprentissage des langues vise en priorité à développer un regard d'ouverture et de comparaison. «Il ne s'agit pas d'un cours de langue *hors-sol*», précise Rodrigue Eckert, chargé de mission à la DGCO.



Photo: F. Grobet

Le cours de LCL s'appuie sur un manuel qui met l'accent sur l'importance de la culture et des textes romains dans notre société.

«L'apprentissage s'ancre dans une culture. Les élèves travaillent avec des textes authentiques pour éclairer des faits de langue.»

Similitudes et différences

En partant par exemple de l'origine des langues romanes, il faut identifier des similitudes et des différences. La démarche permet de sensibiliser les élèves au vocabulaire latin dans une perspective étymologique. Les cas de la langue latine trouvent un écho dans ceux de l'allemand. D'une manière générale, avec le latin, un nouvel éclairage est porté sur les difficultés orthographiques et grammati-

cales rencontrées au jour le jour pour communiquer.

Le cours de LCL fait également la part belle aux persistances de la culture latine dans nos sociétés. «L'Empire romain ne touchait pas que l'Europe mais toute la Méditerranée, incluant notamment l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient», souligne Rodrigue Eckert. La Rome antique s'y exprime encore à travers des thèmes, des représentations, des proverbes communs à toutes et tous... Le cours s'attardera ainsi sur l'héritage romain au sens large: divinités, organisation de la famille, vie quotidienne, organisation des villes.

Aide au choix du profil

En complément au cours de LCL, pendant les deux derniers trimestres de 9CO, les élèves de R3 – le regroupement aux exigences les plus élevées – suivront une période de *promotion de la langue latine*. Cette aide doit leur permettre de choisir ou non le profil *Latin* de la section *Littéraire et scientifique* en 10, puis 11CO (les deux autres profils de cette section sont *Langues vivantes* et *Scientifique*).

Ce cours – qui ne fera pas l'objet d'une évaluation – permettra de découvrir plus systématiquement le fonctionnement de la langue. Il sera aussi l'occasion de comprendre que l'apprentissage du latin demande un effort similaire à celui mis en jeu pour l'allemand ou l'anglais, avec des stratégies de mémorisation et des compétences à assimiler pour comprendre les textes. ■

Mise en route de l'ascenseur promotionnel

Cycle d'orientation Se fondant sur un véritable contrat entre l'élève, sa famille et l'établissement, le système des passerelles soutient le cercle vertueux de l'«orientation promotionnelle».

Les premières passerelles ont été créées dès le début de l'année scolaire. Avec l'introduction du nouveau cycle d'orientation, les exigences d'entrée en 9CO (nouvelle numérotation) se sont resserrées (voir encadré). Les passerelles doivent permettre de progresser vers un regroupement différent: de R1 en R2 ou de R2 en R3. «On remplace le toboggan par l'ascenseur», résume Pierre-Antoine Bertoli, directeur du cycle du Vuillonnex.

«Orientation promotionnelle»: tel est le nouveau mot d'ordre. Il s'agit désormais de soutenir les efforts d'élèves motivés et non plus de contenir la démotivation qui peut accompagner une situation d'échec. Première disposition de ce cercle vertueux, un nombre d'élèves par classe adapté aux regroupements: limité à 14 en R1, 18 en R2 et 24 en R3. Ainsi posées, les passerelles se déploient en jouant sur différents types de soutiens, directement en classe ou à d'autres moments de la semaine. Aux établissements de retenir les solutions les plus adaptées au contexte scolaire et social où ils évoluent.

Les passerelles reposent sur la détermination de l'élève, de sa famille et de l'établissement. Les trois partenaires signent dans ce sens un «contrat» où est inscrit l'objectif et où sont décrits les moyens. Par ce document dûment signé, les parents s'engagent à soutenir leur enfant dans son travail. L'élève, quant à lui, s'engage à fournir les efforts nécessaires, à faire preuve d'un bon comportement et à respecter le cadre défini

(matériel, devoirs, ponctualité, etc.). La notification d'un bilan de l'opération est prévue en termes d'objectif atteint ou non.

Classes «turbo»

La direction générale du cycle d'orientation a détaillé une dizaine de «modalités de passerelles». Les unes visent plutôt à modifier les méthodes de travail des élèves et à développer ainsi leur autonomie. D'autres ont pour but de les aider à compléter leurs connaissances. Ainsi, par exemple, certains établissements peuvent mettre sur pied des classes dites «turbo» dès le premier trimestre. Ces structures accueillent momentanément, sur tout ou partie du temps scolaire, des élèves de plusieurs classes pour les préparer de façon intensive et multidisciplinaire à la réorientation.

Les efforts portent plus particulièrement sur l'apprentissage du français, des mathématiques et de l'allemand, c'est-à-dire trois disciplines dont les progressions et les niveaux d'attentes sont différents selon les regroupements.

En fin d'année, les passerelles soutiendront les efforts des élèves qui souhaitent passer dans une section différente: *Langues et communication* plutôt que *Communication et technologie*; *Littéraire scientifique* en place de *Communication et technologie*. Elles pourront accompagner un «redoublement promotionnel» dans un autre regroupement de 9CO. Et finalement, dans trois ans, elles pourront permettre à des élèves de préparer une évaluation commune (EvaCom) plus exigeante. ■

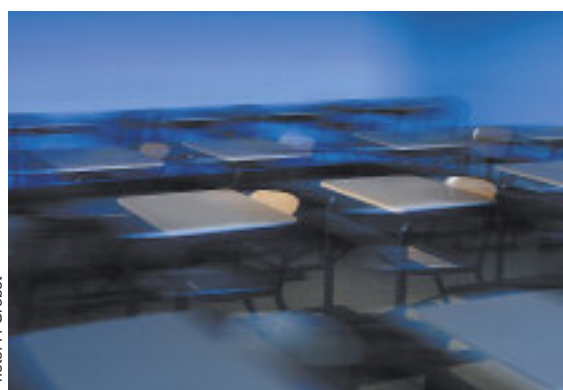


Photo: F. Grobet

Dans certains établissements, des classes «turbo» préparent les élèves de façon intensive et multidisciplinaire à la réorientation.

TROIS REGROUPEMENTS EN 9CO

Les élèves de 9CO intègrent un des trois regroupements selon les normes suivantes:

Regroupement 1

Elèves ayant obtenu à la fin de l'école primaire une moyenne annuelle égale ou supérieure à 3 dans chacune des disciplines de passage (français I, français II, mathématiques).

Regroupement 2

Elèves ayant obtenu un total minimum de 11,5 avec une moyenne égale ou supérieure à 3,5 dans chacune des trois disciplines de passage.

Regroupement 3

Elèves ayant obtenu un total minimum de 14,0 avec une moyenne annuelle égale ou supérieure à 4,0 dans chacune des trois disciplines de passage.

Les mêmes disciplines sont enseignées dans les trois regroupements.

Donner plus de visibilité à la transition professionnelle

Orientation Le SCAI est divisé en deux entités distinctes depuis septembre dernier. Pour mieux définir les rôles de la transition professionnelle et des classes d'accueil.

Depuis l'été dernier, le Service des classes d'accueil et d'insertion (SCAI) de l'enseignement secondaire postobligatoire s'est réorganisé. Ses deux composantes – le service des classes d'accueil et sa structure de transition professionnelle à plein temps ou duale – se sont séparées à l'amiable pour donner naissance, lors de la dernière rentrée scolaire, à deux nouvelles entités distinctes: le Service de l'accueil du postobligatoire et le Centre de transition professionnelle (CTP).

Simple changement sémantique et administratif? Pas vraiment. Il y a une réelle volonté de mieux différencier deux structures qui ont été regroupées en 2005 sous le même toit pour des raisons historiques, rappelle Daniel Hensler, ex-directeur du SCAI, alors que rien ne les rassemble en apparence. Les classes d'accueil sont en effet composées d'élèves migrants non francophones de 15 à 19 ans, récemment arrivés à Genève, et désirant suivre une formation scolaire leur permettant de poursuivre des études ou d'entrer dans une filière professionnelle. Les structures de transition professionnelle – à plein temps ou duale – s'adressent à des élèves ayant eu un parcours scolaire difficile ou étant sans projet de formation précis au terme de leur scolarité obligatoire. Ces derniers proviennent principalement du regroupement 1 (ex-regroupement B) de la section *Communication et technologie* et des classes relais et ateliers des cycles d'orientation.

Avec cette réorganisation, le nouveau Centre de transition professionnelle entend redéfinir plus clairement sa position sur l'échiquier de la formation professionnelle. En rappelant que son rôle de «transition» n'est radicalement pas si différent des classes préparatoires de l'Ecole de culture générale ou des centres de formation professionnelle (CFP), précise Antoni Perez de Tudela, adjoint de direction à la direction générale de l'enseignement postobligatoire. «Car pour de nombreux élèves et leurs parents, rejoindre la structure de transition professionnelle du SCAI constitue rarement une priorité, mais

bien plutôt le signe d'un certain désarroi», affirme-t-il. Pourtant, nuance Daniel Hensler, cette structure permet à près de 70% des élèves qui la fréquentent de quitter l'école avec succès (lire l'encadré). Un rôle de «transition» qui ne relève pas de l'exclusivité pour le CTP puisque le nouveau Service de l'accueil du postobligatoire remplit le même rôle de manière très semblable auprès de ses élèves allophones, en adaptant toutefois sa pédagogie.

Une évolution plus qu'une révolution

Bien plus qu'une révolution, c'est donc vers une évolution en douceur que le nouveau CTP se dirige, avec la volonté de renforcer l'accompagnement d'adolescent-e-s qui arrivent dans un établissement «en situation d'échec scolaire et le plus souvent frustrés», témoigne Antoni Perez de Tudela. «Notre objectif ne consiste pas à former des jeunes à un métier. Il s'agit plutôt de les amener à construire un projet professionnel», précise Daniel Hensler.

«**Notre objectif consiste à amener les jeunes à construire un projet professionnel**» Daniel Hensler

Pour y parvenir, l'ex-directeur du SCAI – qui supervise la direction des deux nouvelles écoles au cours de cette année scolaire – s'appuie sur un réseau patiemment tissé avec les différentes associations professionnelles et entreprises du canton de Genève. Avec succès puisque près de 50% des attestations fédérales de capacité (AFP) délivrées par le canton ces dernières années ont été attribuées à des élèves qui ont fréquenté, en amont, ces structures de transition professionnelle à plein temps ou duale.

Avant d'espérer pouvoir décrocher une AFP, voire un certificat fédéral de capacité (CFC), les quelque 400 élèves qui fréquentent chaque année ces structures de transition professionnelle – environ 250 élèves à plein temps et 140 en formation duale – bénéficient d'une remise à

Où s'informer

Service de l'accueil du postobligatoire (ACPO)
97, av. de Châtelaine
1219 Châtelaine

Centre de transition professionnelle (CTP)
40, av. de Châtelaine
1203 Genève

www.ge.ch/po



Les élèves qui suivent une formation à plein temps au Centre de transition professionnelle bénéficient de travaux pratiques en atelier.

niveau complète pendant une année. Le français, la culture générale, les mathématiques, l'atelier, les sciences humaines et l'éducation physique constituent la colonne vertébrale du programme de classes regroupant, en moyenne, une dizaine d'élèves dans chaque filière.

Les travaux pratiques en ateliers, dispensés par un enseignant au bénéfice d'une maîtrise fédérale, et les trois ou quatre stages en entreprise organisés tout au long de l'année scolaire sont en revanche réservés à ceux qui ont choisi la formation à temps plein. L'attention particulière portée par les enseignant-e-s sur le savoir-être (exactitude, ponctualité, etc.), qui représente l'une des «marques de fabrique» de cet établissement, concerne en revanche tous les élèves. A la satisfaction des entreprises qui recrutent ensuite leurs futurs apprentis parmi eux. ■

«UNE BOUÉE DE SAUVETAGE»

A 19 ans, Patrice¹ est désormais un jeune homme épanoui. Trois ans après avoir quitté le SCAI – non sans avoir entre-temps effectué un stage dans le domaine de la métallurgie avant de connaître le chômage – il entreprend aujourd'hui un apprentissage de logisticien au sein d'une entreprise leader mondial de l'industrie de la parfumerie et des arômes, pour son plus grand plaisir. Lorsqu'il achève sa scolarité obligatoire il y a quatre ans au cycle

d'orientation de la Golette, Patrice est pourtant non promu. Des contacts difficiles avec ses professeurs et des problèmes familiaux ont perturbé le cursus scolaire de cet adolescent qui hésite à intégrer une classe de transition professionnelle du SCAI, malgré les recommandations du conseiller en orientation. «Tout le monde disait que cette école était réservée aux nuls et aux attardés», se souvient-il. Plutôt que de s'arrêter au qu'en

dira-t-on, le jeune apprenti préfère juger par lui-même. Avec raison. Une ambiance et des travaux pratiques en atelier qu'il apprécie, ainsi qu'un accompagnement plus personnel de la part de ses professeurs, lui permettent de réviser ce jugement au terme de ses douze mois d'école. «Pour moi, le SCAI fut une véritable bouée de sauvetage. J'aurais été nulle part si je ne l'avais pas rejoint.»

¹Prénom modifié

Orphée et Eurydice: du Lignon au BFM

École-Culture Travailler pendant deux ans avec des professionnels et des amateurs de haut niveau pour monter un opéra, tel est le défi que relève l'établissement Le Lignon au complet. Que ce soit en français, histoire, musique, arts plastiques, rythmique ou simplement en «savoir-être», les retombées pédagogiques de ce grand projet sont multiples. Par GENEVIÈVE BRIDEL

«**C**e que j'ai préféré, dans l'histoire d'Orphée, c'est quand il se marie avec Eurydice et qu'après, elle est mordue par le serpent», sourit une élève de 2P, entre deux répétitions de la fameuse scène du mariage. On est au lendemain de la rentrée 2011, et avec ses camarades en salle de rythmique, la fillette enchaîne spontanément les mouvements de danse répétés l'année précédente sous la houlette de Violaine Hatt et Antonio Gomes (respectivement enseignante de rythmique et chorégraphe professionnel).

Un projet en or pour le Réseau d'enseignement prioritaire

En proposant à l'école du Lignon de créer avec les élèves *Orphée et Eurydice* de Gluck au BFM au printemps 2012, la présidente de l'Atelier Choral, Michèle von Roth, ne doutait pas que l'aventure serait passionnante. De là à imaginer la somme de plaisir mais aussi de travail que représente la production d'un opéra mêlant des amateurs, des professionnels et des éco-

liers, il y avait un pas que tout le chœur a franchi sans hésiter. «Nous voulions marquer notre 25^e anniversaire par un geste fort, aller à la rencontre de l'autre. Notre projet «L'Opéra à l'Ecole!» nous met presque à égalité avec les enfants: eux découvrent l'opéra (musique et mouvance), nous, nous apprenons l'art de bouger sur scène avec eux. Il arrive que l'enfant, quand il répète en «couple» avec le choriste, lui rappelle le mouvement à faire en fonction de la musique!»

L'établissement Le Lignon fait partie du Réseau d'enseignement prioritaire (REP), qui encourage la qualité des écoles dans les quartiers populaires. Les enseignant-e-s y sont volontaires. Des classes spécialisées font partie intégrante de cet établissement et sont pleinement associées au projet.

Avant d'intégrer des modules spécifiques au programme de l'année scolaire, les enseignants ont suivi deux jours de formation avec trois professionnels actifs dans le projet (au total onze

«L'Opéra à l'Ecole!» c'est:

70 choristes
et 39 musiciens

40 enseignants

11 professionnels

460 élèves

29 classes

Un budget
de 380 000 fr.

458 costumes

Plus de 600 ateliers
mouvance, lumières,
maquettes et décors

26 répétitions du
samedi matin: enfants
et chœur

17 peintures

Un collectif
aux néocolors

Dix illustrations pour
le Kamishibai

17 figurines en terre
cuite vernie

Une grande statue
de Cerbère



Photo: F. Grobet

Irina, Justine, Paola, Mickael, Anthony (3P) illustrent le mythe d'Orphée.



Photo: F. Grobet

Hélin et Anthony (4P) répètent une chorégraphie en salle de gymnastique, sous la houlette de Mme Violaine Hatt, enseignante de rythmique et M. Antonio Gomes, chorégraphe.

artistes: chorégraphe, directeur de chœur, danseurs et chanteurs solistes, costumier et scénographe, maquilleuse). Puis c'est l'immersion pour les élèves – écoute de l'œuvre, explication du mythe d'Orphée et des grands thèmes qu'il contient – suivie de la restitution: dessins, maquettes et récits de l'histoire elle-même, statue de Cerbère gardant la porte des Enfers, liste de «bons conseils» à Orphée pour reconquérir Eurydice, Kamishibai (petit théâtre japonais), jeux de rôles, travail autour des instruments de l'orchestre, etc. Et aussi la pratique en ateliers dirigés par les professionnels (mouvance, lumières, maquettes et décors).

L'esprit d'équipe

Pour Sandra Lehmann, directrice de l'établissement Le Lignon, «ce que nous apprenons tous, grâce à ce projet, c'est la solidarité et le travail de groupe, puisque nous sommes interdépendants. Les élèves développent d'autant plus un sentiment d'appartenance à leur école. J'ai par ailleurs reçu des demandes de dérogation pour permettre à des enfants qui déménageaient d'aller au bout de l'aventure! Les parents se mobilisent également pour que les répétitions des samedis matin se déroulent avec tous les enfants prévus; sans oublier bien évidemment, l'engagement de toute l'équipe enseignante de l'établissement!»

Catherine Jenny, qui enseigne au Lignon et chante dans l'Atelier Choral, est convaincue que «ces élèves ne verront jamais plus un spectacle comme avant. Ils sauront quel travail cela représente et combien de métiers différents cela implique. Peut-être que certains s'orienteront vers une formation artistique», ajoute-t-elle.

Rigueur et humilité

Habitué à travailler avec des professionnels, le chorégraphe Antonio Gomes est enchanté par l'expérience: «Ce n'est pas parce qu'on monte un spectacle avec des amateurs qu'on choisit la facilité. Avec moi, les enfants apprennent la rigueur et l'humilité, ils découvrent qu'on peut toujours faire mieux. Je me réjouis des répétitions avec les solistes, en février 2012: un plus pour tous». A ses côtés, Violaine Hatt, adepte de la méthode Jaques-Dalcroze, veille à ce que chacun reste attentif. Ces deux professionnels se complètent à merveille pour galvaniser les élèves.

Que chacun donne son maximum pour la réussite collective d'un projet aussi ambitieux que formateur, voilà qui illustre le rôle de la culture dans la société: permettre de mieux vivre ensemble. ■

Orphée et Eurydice

au BFM (Bâtiment des Forces Motrices)
les 30, 31 mars
et 1^{er} avril 2012
www.atelierchoral.ch

DES COLLABORATIONS ÉLARGIES

L'Atelier Choral a également pris contact avec l'École de commerce Aimée-Stiellmann de Plan-les-Ouates pour l'aspect organisationnel. Ainsi, dans le cadre de leur formation, des élèves des filières 3 ECD (diplôme de commerce) et AdBp (assistant de bureau à plein temps) vont mettre leurs compétences au service du projet.

Leurs contributions consisteront notamment à:

- réaliser des reportages écrits ou visuels couvrant les différentes étapes du projet pour le dossier de presse ou pour l'album souvenir;
- créer le carton d'invitation, le dossier de presse et l'album souvenir;

- accomplir diverses tâches administratives en lien avec le projet (gestion des courriers et invitations, service de réservation, accueil des invités et des spectateurs au BFM et gestion du matériel pédagogique, par exemple).

La course de l'Escalade fait du bien aux élèves genevois

Sport Depuis 2006, le programme Sant'e'scalade rencontre un succès toujours plus grand dans les écoles grâce aux enseignantes, enseignants et bénévoles de tous horizons.

Objectif: courir au moins dix minutes sans s'arrêter. Depuis fin septembre, et jusqu'à la course de l'Escalade, des élèves de quelque 68 écoles primaires du canton participent au programme Sant'e'scalade. Chaque semaine, ils sont ainsi environ 3000, âgés de 6 à 12 ans, à chausser les baskets pour des séances alliant effort physique et sensibilisation diététique. Rendez-vous pour la course le 3 décembre.

Le programme existe dans les établissements scolaires depuis 2006. Cette année-là, seules trois écoles y avaient pris part. «Sant'e'scalade est né du désir du comité d'organisation de la course de l'Escalade d'élargir l'impact de la manifestation», loue Olivier Mutter, directeur du tout nouveau service cantonal du sport (SCS) du département de l'instruction publique, de la culture et du sport. «Tout est parti du terrain. L'Etat reconnaît la qualité du programme en contribuant à sa pérennité financière à travers le Fonds d'aide au sport et en s'investissant directement pour mieux le valoriser.»

Le soutien du SCS permet notamment à tous les enfants ayant participé à un minimum de cinq entraînements sur les huit prévus de ne payer que la moitié des vingt francs d'inscription à la course. L'autre moitié est prise en charge par le service.

Cerise sur le gâteau

La course de l'Escalade est devenue avec ses 27000 participantes et participants une véritable institution qui pourrait même, associée au cortège historique, être intégrée au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Elle représente dans le cœur des habitantes et habitants du canton un événement sportif et festif incontournable. Un moment unique et populaire durant lequel les mots d'intégration et de respect mutuel prennent toute leur valeur.

«La course, c'est la cerise sur le gâteau. L'important, c'est de participer aux entraînements.

C'est de fidéliser les jeunes à une activité physique», explique Jean-Jacques Cuénoud, responsable du secteur de l'éducation physique de l'enseignement primaire. Et ça marche. Il n'y a qu'à voir, par exemple, les élèves de l'école Liotard s'entraînent tous les jeudis pendant la pause de midi avec leurs maîtresses et maîtres de classe ou d'éducation physique. S'échauffer, travailler la coordination de la course, apprendre à répartir l'effort dans la durée pour courir au moins dix minutes sans s'arrêter. Au terme de l'entraînement, des applaudissements de toutes et tous soulignent le travail effectué.

Avant le pique-nique, encore un petit moment de sensibilisation à une alimentation saine et équilibrée. C'est qu'il faut se sentir bien dans son corps pour bien courir. On chasse les sucres et graisses cachées et on préfère manger trois portions de légumes et deux de fruits par jour.

C'est la fin de la séance. Un tampon est apposé dans le passeport Sant'e'scalade de chacun des enfants, attestant de leur présence. Le grand-père d'une élève apporte une caisse de tomates cerises offertes par l'Union maraîchère de Genève. Et toutes et tous se jettent dessus comme s'il s'agissait de friandises. «C'est trop bon!»



Photo: F. Grobet

Les élèves de l'école Liotard s'entraînent tous les jeudis pendant la pause de midi.

Une journée pour dépasser les préjugés

Egalité La journée «Futur en tous genres» a lieu chaque année le deuxième jeudi de novembre. Elle s'adresse, à Genève, aux élèves scolarisé-e-s en 7P afin que filles comme garçons puissent se libérer des stéréotypes que l'on retrouve dans les choix professionnels. Par FRANCELINE DUPENLOUP

L'ex-«Journée des filles» devenue journée «Futur en tous genres» est organisée chaque année pour permettre aux filles et aux garçons de découvrir des univers professionnels nouveaux, en toute liberté et au-delà des préjugés qui réduisent leurs horizons professionnels.

Pourquoi cette journée? En dépit d'avancées réjouissantes, il existe encore des inégalités entre hommes et femmes. Dans le domaine de la formation, la socialisation différenciée des filles et des garçons pèse dans les choix d'avenir, comme l'attestent les données de l'année scolaire 2010-2011 publiées dans l'annuaire de l'éducation, édition 2011:

- Filières professionnelles en secondaire II: 63% de garçons et 37% de filles;
- Filières Santé social: 28% de garçons et 72% de filles;
- Filières de formation dans les HES, Paysage, ingénierie et architecture: 75% d'hommes et 25% de femmes.

Organisée sous l'égide du SPPE (Service de promotion de l'égalité entre hommes et femmes), en étroite collaboration avec le DIP, cette journée rencontre chaque année un vrai succès. En outre, depuis 2010, le DIP propose aux enfants de ses collaboratrices et collaborateurs un après-midi de découvertes d'activités professionnelles à la Cité des Métiers, à l'Université ou aux HES: cette année, la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) et la Haute école de santé (HEdS).

Filles et garçons sont répartis en groupe pour des visites où des animations ludiques et instructives sont préparées à leur intention. Grâce à ces ateliers, les enfants comprennent que tous les métiers s'offrent à eux, que l'on soit fille ou garçon. Toujours soucieux de proposer de nouvelles activités, le DIP a offert cette année aux élèves de 7P des établissements du Réseau d'enseignement prioritaire (REP), qui ne se rendent pas sur le lieu de travail d'un de



leurs parents, la possibilité de participer à une rencontre avec une institution genevoise. Aéroport, Police, OFPC (Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue) sont cette fois en première ligne de la nouvelle sensibilisation destinée à ouvrir grandes les portes de l'avenir aux enfants de notre canton.

Le DIP veut permettre aux filles et aux garçons de dépasser les obstacles et les préjugés qui pourraient limiter leur avenir professionnel. Par exemple, les filles peinent à s'imaginer faire carrière dans les domaines scientifiques, même quand elles ont le goût des chiffres et qu'elles disposent de compétences dans ce domaine!

D'autres actions visent à promouvoir une culture de l'égalité à l'école. Une journée d'ateliers scientifiques passionnants a été proposée le 12 novembre en lien avec l'association "Elargis tes horizons". Thème de la journée: "Sciences: les filles se lancent!". Et pour encourager la communauté scolaire à s'approprier les enjeux et le désir d'égalité, la direction générale du post-obligatoire lance en collaboration avec la fondation ÉMILIE GOURD, dès juin 2012, un PRIX ÉGALITÉ. Il sera décerné chaque année aux meilleurs travaux de certificat ou de maturité qui porteront sur cette thématique. ■

Aujourd'hui encore, les filles choisissent leur avenir dans une palette de professions plus étroite que les garçons.

Photo: Georges Cabrera, mandaté par la Tribune de Genève dans le cadre de la Journée des filles 2004.

Concours d'affiches contre l'homophobie

La création lauréate du concours d'affiches sur le thème de l'homophobie, lancé par les cantons de Vaud et Genève aux jeunes de 16 à 25 ans, sera affichée dans les rues vaudoises et genevoises. Son auteur, Florian Montfort, est étudiant à la HEAD (Haute école d'art et de design). Une sélection de 20 affiches composera également une exposition itinérante qui va sillonner les Universités, les HES et les établissements du secondaire. Objectif: ouvrir des discussions constructives pour identifier et faire reculer les préjugés homophobes dans la communauté scolaire. Commentaire du lauréat: «En réalisant cette affiche, j'ai voulu casser l'image que les gens ont, et faire passer un message de tolérance. Et surtout remettre le vrai sentiment d'amour en avant, ce qui est trop souvent oublié et occulté.»

www.mosaic-info.ch

Journée d'information à l'UNIGE

La traditionnelle journée d'information aux collégien-ne-s sur les filières d'études à l'Université de Genève aura lieu le 29 février 2012, de 8h30 à 16h à Uni-Mail (40, bd du Pont-d'Arve). Cette journée est principalement destinée aux élèves de classes terminales de l'enseignement postobligatoire du canton de Genève, aux élèves des cantons suisses et à ceux de France voisine.

www.unige.ch/dase/boussole

Histoires de la Suisse humanitaire



Nombreux sont les Suisses qui ont consacré une part importante de leur vie à l'aide humanitaire ou à la coopération. Peu en parlent. L'exposition audiovisuelle interactive «L'Autre côté du monde» vous invite à un voyage à travers la mémoire de ces femmes et de ces hommes engagés partout dans le monde. L'exposition a lieu à la Bibliothèque de la Cité, à Genève, du 17 février au 2 avril 2012. Elle s'adresse à un large public dès 14 ans. L'entrée est libre.

www.humem.ch

Le Chimiscope

En cette année internationale de la chimie, l'UNIGE fait la part belle aux molécules et à la transmission des savoirs en lançant une initiative originale. Le Chimiscope, conçu comme un laboratoire de découverte et d'expérimentation, sera inauguré le 24 novembre 2011. Il a pour vocation de permettre aux élèves, aux enseignant-e-s et au grand public d'appréhender les mystères de la chimie et de la biochimie. Des thématiques aussi variées que l'énergie, l'environnement, les couleurs, la vie, la maison, la chiralité sont abordées sous forme d'expériences ludiques et instructives, animées par de jeunes chercheurs-euses et dans lesquelles les visiteurs sont à la fois spectateurs et acteurs. Visites sur inscription.

www.chimiscope.ch

Tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau en 2012

Pour 2012, année du tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau, plusieurs manifestations sont organisées dans de multiples domaines (musique, arts du spectacle, expositions, conférences, etc.). Diverses activités sont proposées au jeune public. www.rousseau2012.ch

Penser avec Rousseau en 2012

L'UNIGE organise des débats contradictoires avec des spécialistes sur des questions rousseauistes en lien avec l'actualité à l'Uni Bastions, Auditoire B106: *Rousseau et les sciences* le 16 novembre ainsi que *Rousseau et l'économie* le 14 décembre. www.unige.ch/rousseau2012

Festival vidéo des écoles «Jean-Jacques a dit»



A partir d'une citation ou d'un fragment de texte, chaque classe ou élève peut réaliser un film ou un multimédia de trois minutes qui mette en scène, développe ou détourne une des idées de Jean-Jacques Rousseau. Toutes les réalisations seront présentées le 22 mai 2012 à l'Auditorium Ardit. L'affiche du festival vidéo et multimédia des écoles, organisé par le SEM (Service écoles-médias), est issue d'un concours proposé au Centre de formation professionnelle des arts appliqués (CFPAA), compétition à laquelle ont participé 14 étudiant-e-s. www.edu.ge.ch/dip/festival

Agenda

NOVEMBRE 2011 À AVRIL 2012



Illustration: T. Tirabosco

Marionnettes de Genève

Soucis de plume est une création du Théâtre des Marionnettes de Genève. Elle raconte l'histoire d'un père de quatre enfants, Monsieur Petitmonde, personnage sans histoires et qui ne souhaite pas en avoir. Tout est bien propre en ordre dans l'intérieur douillet de ce héros malgré lui. Jusqu'à ce qu'une plume ne vienne lui dicter de bien trépidantes aventures, voici Monsieur Petitmonde délaissant ses obligations journalières et sa famille pour parcourir en zigzag le vaste monde. Une odyssée et une enquête palpitantes au cœur d'un monde fantastique. ■

A voir du 30 novembre au 21 décembre 2011
au Théâtre des Marionnettes.
www.marionnettes.ch

Les Bijoux de la Castafiore d'Hergé



Dix ans se sont écoulés depuis la découverte, à Am Stram Gram, de la première adaptation théâtrale jamais réalisée d'une œuvre d'Hergé, mise en scène par Dominique Catton et Christiane Suter. Dans ce huis clos, les héros récurrents des *Aventures de Tintin* se retrouvent à Moulinsart, château du capitaine Haddock, plâtré à la suite d'une chute. Leur séjour se déroule paisiblement, jusqu'à l'arrivée de Bianca Castafiore, diva dont les vocalises sonneront la fin d'une convalescence tranquille! ■

A voir au Théâtre de Carouge
du 23 novembre au 18 décembre 2011
www.tcag.ch

Les liens entre petite fille et grand-mère au théâtre

Blanches de Fabrice Melquiot est une exceptionnelle histoire de complicité et d'amour entre une petite fille et sa grand-mère. La pièce s'inscrit dans la relation privilégiée, commencée avec *Albatros*, poursuivie avec *Alice et autres merveilles*, qu'entretient l'auteur avec Am Stram Gram, dont il prendra la direction dès l'été 2012. ■

A voir du 4 au 20 novembre 2011
au Théâtre Am Stram Gram.
www.amstramgram.ch

Inscriptions aux activités extrascolaires

Le Service des loisirs de la jeunesse (SLJ) propose plus de 250 activités extrascolaires, sportives ou culturelles aux jeunes de 5 à 16 ans. Qu'il s'agisse notamment de cours de théâtre, de dessin ou de tir à l'arc, ces activités se déroulent les mercredis, matin ou après-midi, ou les samedis. Elles sont organisées par semestre. ■

Inscriptions et consultation des places disponibles sous www.ge.ch/loisirs_jeunes

Inscriptions aux camps «Hiver-Printemps»



Les inscriptions pour les activités de vacances «Hiver-Printemps» du Service des loisirs de la jeunesse (SLJ) sont ouvertes. Le programme prévoit des activités sportives et culturelles destinées aux enfants de 4 à 17 ans telles que des camps de ski ou de snowboard ainsi que des journées d'ateliers créatifs, de théâtre ou de danse hip-hop. ■

Programme et inscriptions:
www.ge.ch/loisirs_jeunes
ou par téléphone au 022 546 21 50.

Quatre soirées à thème autour de l'éducation

La Maison de quartier des Eaux-Vives propose aux parents et adultes quatre soirées qui explorent notre rapport à soi et à l'autre (enfant, famille, société). Elles ont lieu de 20h à 22h à la Maison de quartier des Eaux-Vives, 3, chemin de la Clairière, à Genève. L'entrée est libre et sans réservation.
www.mqev.ch

Mardi 22 novembre 2011: Eduquer, protéger nos enfants... jusqu'où?

Avec **Laurent Busset**, psychologue FSP, thérapeute de famille à l'association Couple et Famille.

Mardi 24 janvier 2012: Que deviennent l'amitié et la sphère privée lorsque Internet s'en mêle?

Avec **Yaël Liebkind**, assistante sociale et intervenante spécialisée, coordinatrice du centre de prévention du jeu excessif «Rien ne va plus».

Mardi 20 mars 2012: Peut-on éduquer sans culpabiliser?

Avec **Robert Neuburger**, psychiatre, thérapeute de couple et de la famille, auteur.

Jeudi 26 avril 2012: Comment repérer et mettre en valeur les ressources et les compétences de nos enfants?

Avec **Riccardo Rodari**, éducateur social, psychologue, chargé d'enseignement à la Haute école de travail social (HETS) – Genève. ■

Carnet d'adresses

ENSEIGNEMENT

Direction générale de l'enseignement primaire
11, rue Jean-Calvin, CP 3980
1211 Genève 3
Tél. 022 546 75 00

Direction générale du cycle d'orientation
Collège des Coudriers
15a, av. Joli-Mont, CP 218
1211 Genève 28
Tél. 022 388 53 00

Direction générale de l'enseignement secondaire postobligatoire
6, rue de l'Hôtel-de-Ville, CP 3925
1211 Genève 3
Tél. 022 546 59 00

SANTÉ-LOISIRS

Office de la jeunesse
4, rue Ami-Lullin, 1207 Genève
Tél. 022 388 55 87

Service de santé de la jeunesse
11, rue des Glacis-de-Rive, CP 3682
1211 Genève 3
Tél. 022 546 41 00

Clinique dentaire de la jeunesse
11, rue des Glacis-de-Rive, CP 3111
1211 Genève 3
Tél. 022 546 42 00

Office médico-pédagogique
1, rue David-Dufour, CP 50
1211 Genève 8
Tél. 022 388 67 00

Secrétariat de l'enseignement spécialisé
1, rue David Dufour, CP 50
1211 Genève 8
Tél. 022 388 67 51

Service de protection des mineurs
11, rue des Glacis-de-Rive, CP 3531
1211 Genève 3
Tél. 022 546 10 00

Service des loisirs de la jeunesse
19, rte des Franchises,
1203 Genève
Tél. 022 546 21 00

FORMATION-ORIENTATION

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
6, rue Prévost-Martin, CP 192
1211 Genève 4
Tél. 022 388 44 00

Cité des métiers et de la formation Genève
6, rue Prévost-Martin,
1205 Genève

Service des allocations d'études et d'apprentissage (SAEA)
1, rue Pécolat, CP 1603
1211 Genève 1
Tél. 022 388 73 50
Guichet du SAEA
Cité des métiers et de la formation
6, rue Prévost-Martin,
1205 Genève

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Groupelement genevois des associations de parents d'élèves du primaire (GAPP)
54, rte des Franchises
1203 Genève
Courrier postal: CP 708
1211 Genève 3
Tél. et fax: 022 344 22 55
Permanence: lundi (9h -12h),
mardi et jeudi (9h -17h30)
gapp@gapp.ch
www.gapp.ch

Fédération des associations de parents d'élèves du cycle d'orientation du canton de Genève (FAPECO)
12, av. William Lescaze,
1203 Genève
www.fapeco.ch

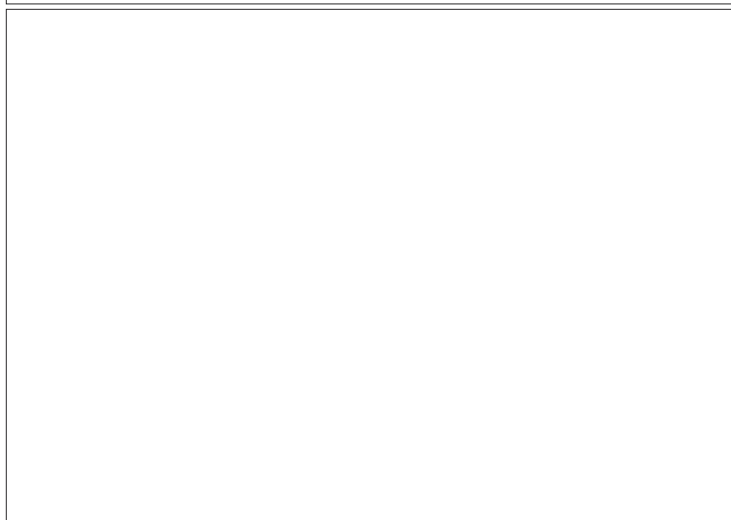
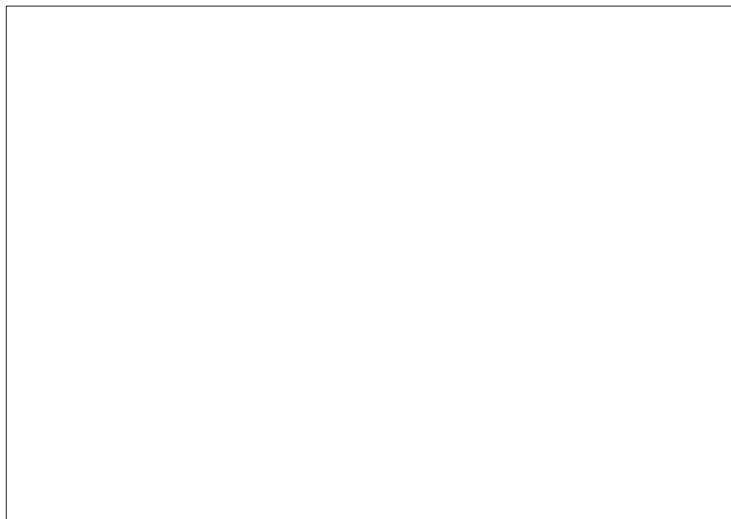
Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement postobligatoire du canton de Genève (FAPPO)
www.fappo.ch

PARASCOLAIRE

Groupelement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)
20, bd des Promenades
1227 Carouge
Correspondance: CP 2056
Tél. 022 309 08 20
giap.parascolaire@acg.ch /
www.giap.ch

DIVERS

Service du feu: tél. 118
Police secours: tél. 117
Ambulance et cardiomobile: tél. 144
SOS enfants Genève: tél. 147
La main tendue: tél. 143
Site d'informations pour ados:
www.ciao.ch
Site d'informations sur l'homosexualité: www.mosaic-info.ch


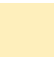



CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

Novembre 2011						Décembre 2011						Janvier 2012						Février 2012						
Lu	31 <small>Octobre</small>	7	14	21	28	Lu		5	12	19	26	Lu		2	9	16	23	Lu	30 <small>Janvier</small>	6	13	20	27	
Ma	1	8	15	22	29	Ma		6	13	20	27	Ma		3	10	17	24	Ma	31 <small>Janvier</small>	7	14	21	28	
Me	2	9	16	23	30	Me		7	14	21	28	Me		4	11	18	25	Me	1	8	15	22	29	
Je	3	10	17	24		Je		1	8	15	22	29	Je		5	12	19	26	Je	2	9	16	23	
Ve	4	11	18	25		Ve		2	9	16	23	30	Ve		6	13	20	27	Ve	3	10	17	24	
Sa	5	12	19	26		Sa		3	10	17	24	31	Sa		7	14	21	28	Sa	4	11	18	25	
Di	6	13	20	27		Di		4	11	18	25		Di	1	8	15	22	29	Di	5	12	19	26	

Mars 2012						Avril 2012						Mai 2012						Juin 2012					
Lu		5	12	19	26	Lu		2	9	16	23	Lu	30 <small>Avril</small>	7	14	21	28	Lu		4	11	18	25
Ma		6	13	20	27	Ma		3	10	17	24	Ma	1	8	15	22	29	Ma		5	12	19	26
Me		7	14	21	28	Me		4	11	18	25	Me	2	9	16	23	30	Me		6	13	20	27
Je	1	8	15	22	29	Je		5	12	19	26	Je	3	10	17	24	31	Je		7	14	21	28
Ve	2	9	16	23	30	Ve		6	13	20	27	Ve	4	11	18	25		Ve	1	8	15	22	29
Sa	3	10	17	24	31	Sa		7	14	21	28	Sa	5	12	19	26		Sa	2	9	16	23	30
Di	4	11	18	25		Di	1	8	15	22	29	Di	6	13	20	27		Di	3	10	17	24	

Juillet 2012						Août 2012						Septembre 2012						Octobre 2012					
Lu		2	9	16	23	Lu	30 <small>Juillet</small>	6	13	20	27	Lu		3	10	17	24	Lu	1	8	15	22	29
Ma		3	10	17	24	Ma	31 <small>Juillet</small>	7	14	21	28	Ma		4	11	18	25	Ma	2	9	16	23	30
Me		4	11	18	25	Me	1	8	15	22	29	Me		5	12	19	26	Me	3	10	17	24	31
Je		5	12	19	26	Je	2	9	16	23	30	Je		6	13	20	27	Je	4	11	18	25	
Ve		6	13	20	27	Ve	3	10	17	24	31	Ve		7	14	21	28	Ve	5	12	19	26	
Sa		7	14	21	28	Sa	4	11	18	25		Sa	1	8	15	22	29	Sa	6	13	20	27	
Di	1	8	15	22	29	Di	5	12	19	26		Di	2	9	16	23	30	Di	7	14	21	28	

	Rentrées scolaires
	Vacances scolaires
	Jours fériés

VACANCES SCOLAIRES 2011–2012

Jeûne genevois
jeudi 8 septembre 2011

Vacances d'automne
du lundi 24 octobre au
vendredi 28 octobre 2011

**Vacances de Noël
et Nouvel An**
du samedi 24 décembre 2011
au vendredi 6 janvier 2012

Vacances de février
du lundi 13 février au
vendredi 17 février 2012

Vacances de Pâques
du jeudi 5 avril au
vendredi 13 avril 2012

Fête du travail
mardi 1^{er} mai 2012

Ascension
jeudi 17 mai 2012

Pentecôte
lundi 28 mai 2012

Vacances d'été
du lundi 2 juillet au
vendredi 24 août 2012

VACANCES SCOLAIRES 2012–2013

Jeûne genevois
jeudi 6 septembre 2012

Vacances d'automne
du lundi 22 octobre au
vendredi 26 octobre 2012

**Vacances de Noël
et Nouvel An**
du lundi 24 décembre 2012
au vendredi 4 janvier 2013

Vacances de février
du lundi 11 février au
vendredi 15 février 2013

Vacances de Pâques
du jeudi 28 mars au
vendredi 5 avril 2013

Fête du travail
mercredi 1^{er} mai 2013

Ascension
jeudi 9 mai 2013

Pentecôte
lundi 20 mai 2013

Vacances d'été
du lundi 1^{er} juillet au
vendredi 23 août 2013